



# Réunion publique

## Quartier Pasteur

LUNDI 5 JUIN 2023

### PRESENTS :

<p><b>Le Maire :</b> Hervé GICQUEL</p> <p><b>L'élu thématique :</b> Fabien BENOIT (démocratie participative et citoyenneté, enseignement secondaire, numérique)</p>	<p><b>Les Conseillers de quartier :</b> Hugues DEFRANCE, Joseph LEJEUNE, Mohammed LHESSANI, Chantal LLUG, Mathieu PETITEVILLE, Félix TSALLA-TSALLA, David ZEISLER</p>
<p><b>Les élus référents de quartier :</b> Brigitte MARGO (Relation avec certaines associations) Jean-Pierre CRON (bâtiments, travaux, hygiène et salubrité)</p>	<p><b>Les élus invités :</b> Delphine HERBERT (culture) Pascal TURANO (sécurité, domaine public, affaires réglementaires, stationnement et voirie habitat social)</p>

**Services municipaux :** Céline KHIARI (IDPC), Marie BREANT

**Nombre de participants :** 70



## ORDRE DU JOUR

- **Accueil / introduction de l'équipe municipale**
- **Les projets Budget Participatif**
- **Les questions/réponses aux élus**

Fabien BENOIT présente l'ordre du jour et décrit le nouveau format des réunions publiques : l'espace dédié aux projets du Budget Participatif.

Il rappelle qu'il s'agit d'une démarche volontariste.

Il rappelle les différentes étapes (recevabilité et faisabilité), l'existence de la plateforme numérique pour découvrir les informations, les ateliers de rue.

Il invite les habitants à prendre connaissance des projets après avoir expliqué que les questions et les sujets seront récoltés via un document à compléter.

## QUESTIONS/REPONSES :

**QUESTION 1 – É. MARTINAGE** : est-il prévu une couverture / un mur phonique près de l'autoroute et un réaménagement du quai des carrières ?

**H. GICQUEL** : Nous avons obtenu la conduite d'une étude financée par l'Etat et la Métropole du Grand Paris qui a arrêté un scénario, décrit en juillet 2022. Il consiste à dresser un mur isolant. Il permettrait notamment d'occulter les cours, comme les cours Bobillot. Ce scénario a un coût de plusieurs dizaines de millions d'euros. Cela pourra être du mur végétal, cela pourra être des murs qui ferment des coursives...

**QUESTION 2 – J. OLIVIER** : il y a de plus en plus de deux-roues (motos, scooters) qui stationnent hors des emplacements réservés dans la partie semi-piétonne de la rue de Paris. Que faire ? je précise que la rue de Paris mérite d'être visitée, c'est très agréable. Il n'y a pas de distinction entre la voie de circulation et les trottoirs.

**P. TURANO** : La configuration de la rue semi-piétonne est spécifique. Elle bénéficie d'un statut particulier de zone de rencontre. Les piétons y sont prioritaires sur les véhicules motorisés. Les potelets pourraient ne pas y être mais ils sont positionnés pour empêcher le stationnement sauvage. Les scooters commencent à revenir. Ce sont surtout des livreurs. Nous avons négocié avec les restaurateurs qui pratiquent la vente à domicile le fait que sur les heures de déjeuner, cela soit toléré. La vidéo-verbalisation a été mise en place.



**QUESTION 3A - J. DECELLAS :** Est-il possible de limiter la disparition de places de stationnement ? A chaque modification de la voirie, on constate à l'issue des travaux que des places ont disparu (rue Victor Hugo, quai des carrières). Par ailleurs, très bonne idée de flécher le stationnement vers Bercy 2 lors de la foire du trône.

**P. TURANO :** S'agissant de la situation du carrefour Bordeaux/rue Jean Pigeon, il y a des obligations réglementaires auxquelles nous devons nous conformer. D'ici fin 2026, nous devons faire en sorte que les passages piétons soient dégagés sur une distance de 5 mètres. On ne peut y mettre rien d'autre que des places de stationnement vélos. Il y a de plus en plus de vélo-taffeurs, le plan vélo. Nous allons avoir des centaines de vélos qui vont circuler. Il faut reconnaître que nous avons de plus en plus de voitures à Charenton, soit 2 par foyer. Nous avons 3 000 places de stationnements et 12 000 inscrits. Notre priorité, c'est la cohabitation, que tout le monde trouve sa place dans le flux.

**QUESTION 3B - J. DECELLAS :** Longtemps le quai des carrières était dépourvu d'arbres. Des arbres ont été installés mais situés sur des places de stationnement.

**P. TURANO :** Je ne vois pas comment on aurait pu positionner ces arbres sur les trottoirs. On aurait enlevé de l'espace aux piétons. Ce qui se passe également rue de Paris, 30 à 40% des arbres sont malades et vont être supprimés puis replantés. Il y a une opération qui s'appelle « 50 000 arbres » financée par le Conseil Départemental du Val-de-Marne. On ne détruit pas les arbres mais quand ils sont enlevés, c'est qu'ils sont malades et ils sont remplacés.

**QUESTION 4 – N. THELLIER :** Une brigade de l'environnement a été mise en place par la mairie. Quels sont les résultats et projets éventuels d'évolution ? Trop de lieux chers aux habitants sont dégradés quotidiennement par de nombreux déchets. Ex : parc de Conflans le samedi.

**P. TURANO :** La brigade environnement a pris ses fonctions. Une de nos fonctionnaires pour raisons familiales quitte la ville. Nous allons recruter un autre élément mais les départs de nos agents ne permettent pas un fonctionnement optimal de nos équipes dédiées. L'exemple des déjections canines. C'est extrêmement compliqué de faire un flagrant délit. Les rues de la ville sont nettoyées tous les jours. Il faudrait des policiers partout. On vient d'entrer dans un nouveau marché du nettoyage avec de nouveaux appareils.

Pour revenir sur les dépôts sauvages, c'est préoccupant et les cartons sont identifiables. Ce sont souvent les mêmes. Ce sont toujours les cartons de livraison Amazon.

**P. TURANO :** Quand ils sont identifiables, il y a des verbalisations. Mais il y a souvent des contestations.



**QUESTION 5 – N. MOUEIX :** Après suppression de places de stationnement rue des Bordeaux, notamment pour parkings vélos inutilisés, allez-vous les retirer car nous manquons cruellement de places ? Pour rappel : zone d'habitation avec locaux vélos donc personne ne se gare dehors. Dans notre quartier, rue Jean Pigeon, rue des Bordeaux, il n'y a pas de vélos à l'extérieur et on nous a rajouté un pot de fleurs...

**P. TURANO :** On a mis en expérimentation ce pot de fleurs. Il prend une demi-place de stationnement pour dégager de la visibilité. A Charenton, nous avons le prix du stationnement qui n'est pas assez cher et les gens préfèrent rester dehors que de payer un stationnement en parking. La réglementation nous dit que l'on doit libérer 5 mètres autour des passages piétons.

**QUESTION 6 - Valérie DUVAL :** serait-il possible d'aborder les points suivants ?

- Aménagements de parterres de fleurs autour des arbres (rue pasteur)
- Réfection des toilettes pour chiens (rue pasteur)
- Végétalisation des pentes de la voie ferrée
- Toit végétal sur la voie ferrée

**P. TURANO :** Il est difficile de négocier avec la SNCF. Alors mettre une toiture végétalisée...

**H. GICQUEL :** Le mur Jean Moulin a été réalisé par la ville avant notre arrivée. Il ne s'était rien passé depuis près de 20 ans et nous avons réussi à négocier avec la SNCF l'autorisation de refaire le mur. Après coup, le service « Nature et jardins » a planté au pied et c'est une belle réalisation. Il faut des mois pour trouver le bon interlocuteur pour des actions légères comme l'enlèvement d'un tag par exemple. Je ne serai plus là quand vous bénéficierez d'une toiture végétalisée des voies ferrées. Cela signifierait qu'il faudrait construire une dalle. Je vous mets au défi de trouver l'interlocuteur qui financerait la dalle.

Proche d'ici, nous avons deux grands projets place des Marseillais et de la Coupole. Dans les deux ans à venir, nous aurons revégétalisé la place de la Coupole et la place des Marseillais. On y travaille à l'heure actuelle avec un bureau d'études. Proche de chez vous, il y a également l'aménagement de la dalle entre le 3 et le 9 rue Victor Hugo, que nous avons négocié avec le bailleur social EMMAÛS Habitat. Les travaux sont en cours. Cela change la configuration. Ce lieu deviendra à certaines heures de la journée un espace public. On attend le mobilier et l'éclairage. C'est parce que la Ville a cofinancé à 50% que ce projet a vu le jour. La Ville fait beaucoup d'efforts et dans les deux ans à venir, il y aura des opérations de très grandes envergures.

On peut parler également du square du 11 novembre qui fait la jonction entre Villa Bergerac et la déambulation vers le square de Conflans. Tout cela va être embelli.

Nous avons le projet avec mon équipe de créer un square au sein de l'Hôtel de Ville. L'idée de notre équipe est de créer un square qui sera ouvert au public la journée et fermé le soir au moyen des grandes grilles. C'est aussi un très beau projet.



**M. LHESSANI** : Il y a un intérêt à ce que les parcs et squares soient ouverts la nuit. Ces jours qui viennent, il va faire très chaud. C'est très agréable.

**H. GICQUEL** : On peut toujours trouver des exceptions. Sur le principe, ils doivent être fermés.

**QUESTION 7 – D. RENAULT** : Quelles perspectives pour le projet Charenton-Bercy ? à quand peut-on espérer un début de travaux ?

**H. GICQUEL** : le sujet continue d'être traité avec notre aménageur. Le sujet continue avec les grandes difficultés que nous rencontrons. La SNCF est une entité absolument inouïe. Si tout se passe comme nous l'espérons, nous pouvons imaginer un démarrage en 2026-2028.

**QUESTION 8 – R. CARAYAN** : création de bornes de recharge voitures sur la rue de Paris autres que celle d'Essilor

**P. TURANO** : Pour l'instant, on s'est contenté de réutiliser les bornes Autolib. Cela coûte beaucoup d'argent. Cela prend de l'espace. Pour l'instant, les bornes présentes occupent une place modérée. On a ce qui s'appelle aujourd'hui le droit à la borne. Il y a une subvention très intéressante.

Le reste à charge pour le co-proprétaire est quand même de 800 euros.

**P. TURANO** : 490 euros avec une aide gouvernementale, un crédit d'impôt et un abonnement à 4,50 euros. C'est relativement appréciable. On ne peut pas mettre des bornes partout. Cela coûte cher. Les opérateurs ne se précipitent pas pour les installer.

**QUESTION 9 – H. DEFRANCE** : L'organisation des JO 2024 aura-t-elle des impacts sur la ville de Charenton ?

Il n'y a aucun lieu dans le Val-de-Marne qui n'ait été sélectionné pour une épreuve sportive. C'est la Seine-Saint-Denis qui concentre les activités des JO. Le Val-de-Marne n'a pas été retenu car à l'époque, il n'avait pas candidaté. La Ville de Lille accompagnera les compétitions de baskets. Les équipes internationales ont besoin de base arrière. Il est probable qu'ils viennent se rabattre sur les départements voisins. Il y a au moins une délégation qui s'est intéressée à Charenton et en particulier au gymnase Tony Parker. J'espère qu'il en sera le cas. Nous serons au moins un territoire de passage de la course contre la montre qui passera aussi par les villes de Fontenay, Vincennes, Saint Mandé pour terminer à Paris. Hommes et femmes. Ils passeront avenue de Gravelle.

La cérémonie aura lieu à proximité de Charenton.



**QUESTION 10** - Un passage piéton entre le pont Mandela et le 2 avenue de la Liberté de ma chambre au 9<sup>e</sup> étage, j'entends trop de bruits qui m'empêchent de dormir malgré les volets baissés.

Si vous installez votre application mobile « Charenton », vous pouvez faire des signalements sur la sécurité, des désagréments.

**QUESTION 11 – S. SHPRESA** : Serait-il possible de sortir les encombrants le week-end au lieu du lundi soir ?

**P. TURANO** : C'est une très bonne idée. Je suis au territoire. On attend de voir. C'est la compétence du territoire. Effectivement, on est nombreux à considérer que quand on fait retirer les encombrants le Lundi, il y a du bazar dans les rues le Vendredi. C'est une question de moyens et de faisabilité mais la réflexion est lancée.

**QUESTION 12 – J. MERLE** : A propos des aménagements de l'avenue de la Liberté, comment fonctionnent les feux avenue de la Liberté, avenue de Conflans jusqu'à la rue de Paris ? pas facile pour les piétons.

**P. TURANO** : Pour arriver à mettre en place un flux de circulation équilibré, il a fallu des moments de réglage et de comptage extrêmement minutieux. Le feu piéton dure 10 secondes. La question m'a été posée récemment, je vais demander à vérifier si on peut augmenter un petit peu le temps de passage des piétons.

